

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18821 - 73ÈME ANNÉE

La séance inaugurale à la Région tourne à la grand-messe entre institutions

Assises des Outre-mer : où est la population ?



Ces assises ont été une tribune pour la Région. La collectivité a défendu à nouveau un projet de traversée de Saint-Denis en monorail. Première estimation : 500 millions d'euros.

La première journée des Assises des Outre-mer a tourné à la grand-messe entre représentants d'un système qu'ils ne veulent pas changer. Les organisateurs de ces ateliers n'ont pas invité la population à s'exprimer. La séance de la Région a tourné à la caricature, avec des institutionnels qui présentaient des projets à un financeur potentiel.



Vue d'une partie du public hier à la Région.

Deux jours après le lancement officiel des Assises des outre-mer à Paris, les deux premiers ateliers décentralisés étaient organisés à La Réunion en présence d'Annick Girardin, ministre des Outre-mer. Celui tenu à la Région sur le thème de la mobilité s'est résumé à une grand-messe entre institutions qui présentaient leurs projets à un financeur. Quant au second sur le thème de la jeunesse, il a eu lieu sans la présence des jeunes.

Les Assises des outre-mer ne sont pourtant pas une initiative qui datent d'hier. Elles étaient annoncées dans le programme du candidat Emmanuel Macron. Initialement, elles devaient se tenir à Paris. Le gouvernement a dû changer de position et organiser des Assises décentralisées dans chaque territoire. L'objectif devait donc être de faciliter la participation des personnes concernées.

Un oral devant une ministre

Mais la tournure des événements hier a montré que la population n'était pas invitée aux Assises. La séance tenue à la Région Réunion sur le thème de la mobilité a tourné à la caricature. Elle était en effet largement consacrée à la présentation de projets qui vont probablement solliciter la participation de l'État. En effet, il est difficile d'imaginer que la Région Réunion pourra se

payer un monorail à 500 millions d'euros pour la traversée d'une seule ville, Saint-Denis, alors qu'elle est déjà endettée pour un milliard d'euros pour essayer de construire une route en mer. La même préoccupation existe à la CINOR avec deux téléphériques construits également dans une seule ville, encore Saint-Denis. Le président dionysien de la collectivité s'inquiète du coût de fonctionnement des deux structures. Si cette partie n'est pas assurée, il semble plus raisonnable d'attendre avant de se lancer dans une telle réalisation.

Pour se limiter à ces deux projets, il ont déjà été présentés publiquement. Le gouvernement est donc au courant. À quoi bon organiser une

réunion avec une ministre qui se déplace à La Réunion pour une telle opération ?

Rien sur l'emploi

Concernant l'atelier sur la jeunesse qui suivait celui sur la mobilité, il est surprenant de constater que la question de l'emploi n'était pas à l'ordre du jour. La culture et le sport ne sont pas les principales préoccupations des jeunes. La lutte contre le chômage est la priorité. Plus de la moitié des jeunes sortis de l'école à La Réunion sont privés d'emploi. Beaucoup sont obligés de s'exiler à 10.000 kilomètres alors qu'ils ont la volonté de construire leur projet de vie en participant au développement de leur pays.

La création d'emplois est donc la principale aspiration de la jeunesse. Malheureusement, la jeunesse n'était pas invitée à faire entendre sa revendication, car l'atelier sur le thème de la jeunesse s'est déroulé sans les personnes concernées.

L'objectif de la décentralisation des Assises des outre-mer était d'éviter qu'elles se transforment en une grand-messe entre représentants du système qui n'ont aucun intérêt à le changer. Ce qui s'est passé hier, particulièrement à la Région, était pourtant exactement cela. Gageons qu'il soit encore possible de rectifier le tir, faute de quoi les Assises des outre-mer auront bien du mal à changer les choses.

M.M.



Lancement des Assises de l'outre-mer sur le thème de la jeunesse.

Annick Girardin au Conseil régional

Mobilité : les Assises du Premier monde à la Région

En fait d'échanges, le premier atelier des Assises des outre-mer s'est résumé à la prise de parole d'institutions qui ont présenté des projets à un financeur potentiel. Les représentants des usagers ne pouvaient pas prendre la parole, ils étaient assis à des tables dépourvues de micro.

Hier à la Région Réunion, la ministre des Outre-mer a participé au premier atelier des Assises des Outre-mer sur le thème de la mobilité. Cela concernait la mobilité interne, les déplacements, et la mobilité externe, le désenclavement.

En fait d'Assises, il s'agissait d'une rencontre entre institutions où chaque collectivité invitée a présenté ses projets devant une ministre, c'est-à-dire une représentante d'un financeur de ces actions.

Ainsi la Région a présenté un projet de monorail destiné à faciliter la traversée de Saint-Denis. 500 millions d'euros pour quelques kilomètres entre Bellepierre et Duparc à Sainte-Marie, une solution soi-disant moins chère qu'un train. Pour sa part, la CINOR a montré les images de deux projets de téléphérique à 50 millions d'euros pièce pour Saint-Denis. Des infrastructures qui seront facilement financées, a dit Gérard Maillot, président de la CINOR, qui est inquiet pour la prise en charge

du coût de fonctionnement de ces machines : 4 millions d'euros par an. Puis d'autres collectivités ont mis en avant leurs projets en termes de déplacement.

Plusieurs associations étaient invitées, le CRPV et ATR-FNAUT notamment. Mais ces associations d'usagers des transports ne pouvaient pas s'exprimer. Elles étaient en effet privées de micro.

La ministre des outre-mer participe au second atelier des Assises des outre-mer

Assises des outre-mer sur la jeunesse sans les jeunes

Comme le premier, le second atelier des Assises des outre-mer a regroupé des acteurs institutionnels. L'objectif était de réfléchir sur le thème de la jeunesse. En fait, un aspect de cette large question sera traité : « répondre aux aspirations de la jeunesse par la culture et par le sport », c'est le titre officiel de l'atelier.

La jeunesse était le thème du second atelier des Assises des Outre-mer. Mais la volonté des organisateurs a été de limiter ce thème à un seul aspect : « répondre aux aspirations de la jeunesse par la culture et par le sport ». Il n'a donc pas été question d'emploi par exemple.

La rencontre a donc regroupé hier à la Maison régionale des sports des acteurs institutionnels de la Jeunesse et Sport, de la culture et des artistes.

À la différence du premier atelier à la Région, celui-ci a été un véritable échange entre des personnes

confrontées à la réalité du terrain, et une ministre qui s'est d'abord engagé dans le milieu associatif, au sein de l'éducation populaire, avant de s'orienter vers le politique.

Il a donc été beaucoup question des jeunes, mais les jeunes n'étaient pas là pour exprimer leur point de vue.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Adaptation au changement climatique

Les annonces de la ministre soulignent le retard pris par La Réunion

Autonomie énergétique pour 2030 inscrite dans la loi, fermeture des centrales à charbon en 2022, s'appuyer sur la biodiversité pour faire face au changement climatique : le discours d'Annick Girardin a montré le retard pris par La Réunion dans la transition écologique. Il est temps de relancer le projet d'autonomie énergétique.

Hier matin au domaine de Montgaillard, Annick Girardin a conclu la conférence internationale sur l'adaptation au changement climatique organisée par la Région. « La transition écologique est le grand défi du 21^e siècle », a-t-elle déclaré. Si ce défi n'est pas relevé, « nous courrons à notre perte ». S'appuyant sur les catastrophes causées par le passage de plusieurs cyclones dévastateurs ces dernières semaines aux Antilles, la ministre des Outre-mer a rappelé que le dérèglement climatique est déjà là.

« Étant une ilienne, l'adaptation est une valeur précieuse », a-t-elle poursuivi, ayant pu constater à Saint-Martin « les effets dévastateurs d'une mauvaise adaptation au changement climatique ». Elle a également cité plusieurs conséquences inéluctables de ce phénomène dans son archipel de Saint-Pierre et Miquelon : submersion de zones côtières, disparition d'une route permettant le désenclavement d'une île.

Autonomie énergétique en 2025... pour Lifou

« La Réunion peut être porteuse de solutions nouvelles », a-t-elle estimé, rappelant que l'Accord de Paris constitue un « socle » pour mettre en œuvre les politiques nécessaires. La ministre a également salué la déclaration de la Commission de l'océan Indien sur le changement climatique, rendue publique lors de la COP21.

Annick Girardin fait le lien entre adaptation et les 17 Objectifs du développement durable adoptés par l'ONU. Elle pense que « La Réunion est capable d'atteindre les ODD »

avant la France.

Annick Girardin cite l'exemple de l'île de Lifou, qui arrivera à l'autonomie énergétique en 2025, de la Martinique qui va expérimenter l'énergie thermique marine, et de la climatisation par l'eau de mer déjà fonctionnelle en Polynésie. « L'Union européenne veut 1.000 îles décarbonées en 2030 », a-t-il poursuivi, invitant Didier Robert à aller chercher des financements auprès de Bruxelles.

La ministre a également rappelé que l'autonomie énergétique des îles comme La Réunion pour 2030 est inscrite dans la loi, et qu'en France, les centrales thermiques fonctionnant au charbon devront fermer leurs portes avant d'ici 2022.

Pour le Parc national et la Réserve marine

Dans le domaine de l'adaptation, la biodiversité des îles est un atout se-

lon la ministre. Ainsi, le corail est « irremplaçable » pour faire face aux risques de submersion marine. L'adaptation peut créer des emplois. Elle impose des infrastructures innovantes et un urbanisme contrôlé.

Au sujet de la biodiversité, la ministre des Outre-mer a apporté publiquement son soutien aux Parcs nationaux et aux Réserves marines. Au sujet du financement, elle a précisé que l'Agence française de développement « va penser le développement des outre-mer à l'échelle régionale ».

Elle a conclu en affirmant que les outre-mer sont des territoires d'excellence, c'est l'ambition que la ministre compte porter les Assises des Outre-mer.

M.M.

30 % de production agricole en moins à Maurice

Dans son discours prononcé pour la cloture de la conférence internationale sur l'adaptation au changement climatique, le ministre Etienne Sinatambou, représentant le gouvernement de Maurice, a partagé plusieurs données inquiétantes.

En raison du réchauffement climatique, « le futur est encore plus incertain ». L'île Maurice connaîtra une réduction de ses ressources en eau de 13 %. En conséquence, la production agricole de Maurice diminuera de 30 %.

« Nous sommes très vulnérables, et les plus susceptibles d'être touchés », a-t-il ajouté, « c'est la réalité ». Et de conclure en donnant rendez-vous à la COP23 qui se tient le mois prochain à Bonn, sous la présidence des îles Fidji.

Auparavant, Didier Robert, président de la Région Réunion, a avancé deux propositions dans son allocution. Tout d'abord, l'utilisation d'une partie du fonds de péréquation d'EDF pour financer des équipements permettant à des particuliers de produire eux-mêmes l'électricité qu'ils consomment, et ensuite l'utilisation du Fonds vert.

Lutte contre la peste à Madagascar

L'OMS fournit 1,2 million de doses d'antibiotiques

Cette semaine, l'OMS a livré 1 190 000 doses d'antibiotiques au Ministère de la santé et à des partenaires, et 244 000 doses supplémentaires sont attendues dans les jours à venir.



L'OMS et le Ministère de la santé apprennent à des agents de santé locaux à repérer et à prendre en charge les patients et à rechercher les personnes qui ont été en contact rapproché avec des patients symptomatiques afin qu'elles puissent bénéficier d'un traitement protecteur.

Il manque 5 millions de dollars

La plupart des 231 cas, dont 33 mortels, notifiés par le Ministère de la santé depuis août sont des cas de peste pulmonaire – une forme plus dangereuse de la maladie, qui touche les poumons et qui se transmet en cas de contact rapproché avec une personne malade qui tousse.

La peste bubonique et la peste pulmonaire sont curables si une antibiothérapie courante est administrée précocement. Les antibiotiques peuvent aussi prévenir l'infection chez les personnes qui ont été exposées à la peste.

L'OMS a débloqué rapidement 1,5 million de dollars (US \$) de fonds d'urgence pour aider immédiatement le pays jusqu'à réception d'un financement plus important.

L'OMS lance un appel afin de recevoir 5,5 millions de dollars (US \$) pour riposter efficacement à la flambée et pour sauver des vies.

« Si elle est détectée à temps, la peste est une maladie curable. Nos équipes font en sorte que toutes les personnes à risque aient accès à des moyens de protection et à un traitement », a déclaré le Dr Charlotte Ndiaye, Représentante de l'OMS à Madagascar.

Cette semaine, l'OMS a livré 1 190 000 doses d'antibiotiques au Ministère de la santé et à des partenaires, et 244 000 doses supplémentaires sont attendues dans les jours à venir.

Les différents types de médicaments seront utilisés à des fins curatives et prophylactiques. Les doses livrées permettent de traiter jusqu'à 5000 patients et de protéger jusqu'à 100 000 personnes qui pour-

raient être exposées à la maladie.

Protéger 100.000 personnes

Les médicaments sont distribués aux établissements de santé et aux dispensaires ambulants dans tout le pays, avec le soutien du Ministère de la santé et de partenaires.

L'OMS remédie également à de graves pénuries de produits de désinfection et d'équipements de protection individuelle pour les professionnels de la santé et pour l'organisation d'inhumations sans risque.

In kozman pou la rout

« Koz an fransé, sa i vé pa dir ou lé pli intélizan »

Moin la lir sa dsi internet mé boudikont moin té i koné pa kozman-la. Sak moin la romarké sé k'in moun kan son pla i komans gonflé, i ariv li shanj langaj. Son kréol lé pi bon pou li, i fo li koz fransé... « Rant giymé », pars souvan li masak lo lang fransé san savoir. Boudikont li koz an zé, ti, toi, ti, mé toi konm nou téi di dann la kour l'ékol pou kass ti-boi. Solman nana in n'afèr moin la fé la romark : momandoné demoun la shanjé é in bonpé la komans roul z'ot kréol -mi vé pa anparl bann tête dir konm Justin épi konm d'ot, mé demoun normal é sé in n'afèr i marsh avèk bann sondaz l'opinyon i amontr nout kréol i argingn la plas i diré li l'avé pèrd in pé. Sanm pou moin in gran viktoir dann la rézistans nout lang épi nout kiltir. Alé ! Mi lèss azot réfléshi la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Oté

Kosa nana dan la tèr la pankor anpoizoné ? Plis dé san soisant milyon z'animo dann solman in mète karé

Mon bann dalon, zordi samdi, donk lo zour mi rode dann bann nouvèl inn sansa inn-dé mi rosoi avèk plézirasyon.in mète karé la tèr patiraz, kosa nana dodan ? Moin la fine dir la tèr la pa in kadav : la tèr sa lé bien vivan. La prèv a konviksyon ?

Dann in mète karé patiraz néna dé san soisant milyon pti zanimo sirtou in bann ti mizing z'animo é bann z'animo, in pé tout kalité. Dann in foré i pé trouv plis mil kalité pti mizing bébète souvan dé foi zot na poin kolonn vèrtébral : in bann z'invèrtébré. Donkalor alon rogard azot pli pré !

Néna kat kalitégori z'animo : nana pou komansé sak i apèl lo microfaune, bann pli pti par santène de mil. Sa na moins dé dizyème milimète grosèr. Zot i viv dann bann ti mizing kourann lo i rant dan la tèr. An ka d'séshrèss zot i anvlop azot dann in kiste, sansa zot i sèk kaziman é kan dolo i ariv zot i arvien konm avan.

Apré sa nana lo mésofaune : rant dé dizyème milimète épi kat dizyème milimète. Zot i apèl z'akarien, kollanbol é zot i grouye dann la tèr par santène de mil. In é i apèl bann psudorskorpion, protour, diplour, mil pate ; arzout èk sa nana osi bann vèr i rant dann katégori-la.

Apré nan sak lé in pé pli gro : i apèl azot bannmakro-faune : rant kat épi 80 milimète : vèr d'tèr, larv z'insèk, ckarab, kloport, lias, mil pate,, l'éskargo, z'arnyé, opilion, é tout lo tranbléman.

Aprés nana bann mégafaune nana plis dis santimète grandèr : konm par ébzanzp bann ti mamifèr, bann réptil, bann z'anfibien, in bann vèrtébré, i ansèrv lo sol pou protèz azot In késtyon, si ou i mète l'angré la-dan, si ou i mète bann anti zinsèk, bannanti shanpignon plis bann tyé zèrg\$B ; kosa i rèst apré ? Malérèzman i rès in kor près mor, pi in l'organis vivan konm la tèr i doizète. Mé si i arète poizone azot kosa k'i éspas ? Apré sink-sètan san poizon, la tèr i arvien in kor vivan konm èl lété avan.

In n'ot késtyon : zot i pans bann produi shimik i gingn ranplas 260 milyonn mikro z'animo. Non vi ké la tèr i ansèrv arienk konm in baz mor pou bann plant pous dédan, mé dann okin ka li gingn ranplas la tèr konm kor vivan...kosa k'i éspas dann s kor vivan ? Tout bann z'animo i fé travaye zot lé destiné pou fèr : zot i fouye, zot i grate, zot i kapote la tèr, zot i manz lé z'ot, sansa zot i fé manz azot, zot i nétoiye lo bann déshé, zot i fouy bann galri pou d'lo travèrs partou. Bann zanimo saprofaz i nétoiye la tèr, i manz bann déshé épi i transform la tèr, i déplas bann minéro épi bann déshé organik. D2 san soisant mil z'ouvriyé apré transform la tèr épi amélyor ali, bonifyé ali i i lès azot travaye konm k'i fo...

Justin